Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901417-20251212-111220251-DE

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 11 du mois de décembre *à 18h* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 29 novembre 2025.

Présent(s) : MM HAMON Alain , JEFFROY Michel, JACQUESSON Bernard, Pascal GARIN et Mmes CLOAREC Martine, Marie Paule GONZALEZ, Sylvie ALLAIN et Sabine QUÉRÉ

Absents : Pierre COLAS,

Procurations :

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.

Le secrétariat a été assuré par : Michel JEFFROY assisté de Mr LE PAPE Vincent

Deliberation 111220251
Décision modificative

Le maire demande d'autorisation de procéder aux écritures comptables nécessaires afin de mettre en paiement les travaux réalisés sur la route des tourelles.

Ainsi les écritures suivantes sont proposées :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses
Ligne 023 + 62682€
65736221 : subvention budget- 62682€
SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses
chapitre 21 : Compte 2151 : réseaux de voirie + 62682€
Recettes
Ligne 021 + 62682€

Il est autorisé l'unanimité de procéder aux écritures proposées.

Pour copie conforme,

Le maire

Fait à Loqueffret, le 11 décembre 2025